MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

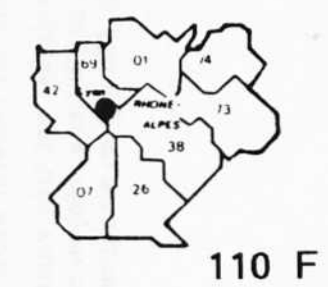
®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

EDITION
DLP 29-8-88036409
GRANDES CULTURES



RÉGION
RHÔNE-ALPES

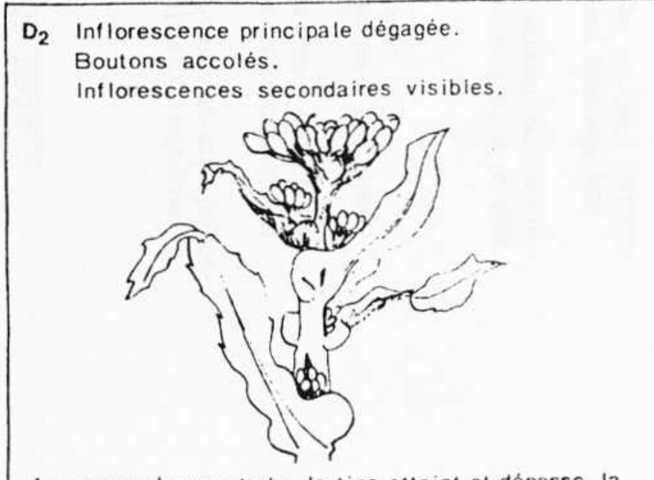
110 F

ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

165, rue Garibaldi - Bât.B - BP 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

25 mars 1988 N° de série continue 95 Bulletin n° 3

COLZA



Situation : Le temps variable auquel nous assistons accentue l'irrégularité de la végétation. Des parcelles sont toujours au stade C2 alors que d'autres en situations plus favorables atteignent le stade D2 (voir figure) et souvent dépassent 20 cm. Des sorties de charançons de la tige ont lieu à l'occasion des belles journées et de nombreux méligèthes sont capturés dans les cuvettes jaunes ;

Préconisations :

Charançon de la tige : les conseils des bulletins précédents restent valables en situations moyennes et tardives mais sont dépassés en régions avancées où le colza atteint 20 cm de hauteur : les dégâts au-delà de ce stade sont alors négligeables.

Méligèthes : la décision d'intervenir est fonction du nombre d'individus dans les inflorescences et non du nombre de captures dans les pièges : ceux-ci indiquent l'arrivée et la présence du parasite dans le champ. Le seuil d'interventions est de 1 méligèthe en moyenne dans les inflorescences au stade "boutons accolés" (D1-D2) et de 2 méligèthes au stade "boutons séparés" (E). Les produits utilisables sont en grammes de matière active à l'hectare (voir la plaquette jointe au bulletin du 24.08.87) :

alphaméthrine	(FASTAC)	: 10	bromophos	(nb.sp.)	500
biphenthrine	(TALSTAR)	: 10	dialiphos	" "	600
cyfluthrine	(BAYTHROID)	: 10	endosulfan	" "	250
cyhalothrine	(KARATE)	: 5	lindane	" "	200
cyperméthrine	(nb. sp.)	: 20	malathion	" "	750
deltaméthrine	(DECIS)	: 5	méthidathion	" "	250
fenvalerate	(SUMICIDIN)	: 40	parathion	" "	200
fluvalinate	(MAVRIK)	: 48	phosalone	" "	1 000



Les produits soulignés sont communs au charançon et au méligèthe

Dépliant sur les maladies du colza : ci-joint

MAIS

Dépliant sur les ravageurs et les herbicides : ci-joint également.
Une erreur s'est glissée dans ce document concernant les plantes vivaces en post levée. Dans la ligne "Dicamba", il faut éliminer les renvois 1 et 2 et les remplacer par un renvoi 3 indiquant :"Traitement en dirigé à 0,6 l/ha à partir de 60 cm de ht du maïs".

Plaquette AGPM-SPV intitulée "Protection du maïs"
Cette plaquette d'une vingtaine de pages format du bulletin en couleurs-papier glacé est une mise à jour des méthodes de lutte contre les mauvaises herbes, les maladies et les ravageurs souterrains et de végétation. La présentation est simple et claire et de nombreuses photos-couleur permettent à l'agriculteur de reconnaître les ennemis
Cette brochure vous est proposée au prix de 25,00 Frs TTC

CEREALES : voir au verso, la rubrique de l'ITCF.

P 175

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

Deuxième apport d'azote : deuxième quinzaine de mars !

Les Céréales arrivent en fin de tallage et vont bientôt se redresser. Dès que la montaison sera engagée, les besoins en azote deviendront vite très importants (de l'ordre de 150 à 200 kg par ha).

C'est donc le moment de faire le 2ème apport pour ceux qui ont pu réaliser le 1er, ou d'apporter la totalité de leur fumure pour ceux qui n'ont pu apporter le 1er apport ou n'avaient pas à faire de 1er apport.

Ainsi l'azote nécessaire à la croissance de la céréale sera t-il disponible pour la culture dès **le stade épi à 1 cm**, début de la montaison.

A chaque parcelle sa dose !

Le 2ème apport d'azote complète le 1er apport pour arriver à la dose totale. La dose totale dépend des besoins de la culture, mais également des fournitures en azote par le sol.

Pour évaluer vos 2ème apports, vous aurez à **raisonner parcelle par parcelle** ce bilan entre besoins et fournitures avec les éléments qui suivent, calculer la dose totale et enlever le 1er apport.

Gros rendements, gros besoins.

Les besoins en azote des céréales sont connus. On les évalue en kg azote par quintal de grain :

Blé tendre, triticale, seigle	3 kg
Orge, escourgeon, avoine	2,5 kg
Blé dur	3,5 kg

Les besoins par **hectare** dépendent du rendement **réalisé**. Au 31 mars ce rendement n'est pas connu. On ne peut qu'en faire une prévision. C'est le **rendement objectif**, celui que l'on peut espérer 8 années sur 10. Si on le surestime, on gaspille de l'azote. Si on le sousestime, on risque de ne pas profiter du potentiel du milieu. Reprenez donc les rendements que vous avez obtenus les années antérieures pour le préciser.

Fournitures par le sol parfois importantes.

Les fournitures par le sol ne sont pas à négliger. En système polyculture élevage, elles peuvent représenter la majeure partie des besoins de la plante. Par contre en système céréalier, elles sont souvent modestes et doivent être largement complétées par la fumure pour satisfaire les besoins de la plante.

Ces fournitures ont différentes origines :

- le reliquat minéral azoté sortie hiver,
- les résidus de récolte du précédent,
- l'humus,
- les apports d'engrais de ferme,
- les anciens retournements de prairie.

Les tableaux ci-dessous vous donnent les quantités à retenir.

. Reliquat minéral azoté sortie hiver

Le reliquat est très variable d'une parcelle à l'autre. Faible (10 à 20 kg/ha) en sols caillouteux, moyen en sol limoneux (40 à 60 kg), il peut être très important (plus de 100 kg) en situation de polyculture élevage.

Des analyses sont réalisées chaque année par les Opérations Conseils, les Bureaux Régionaux de l'ITCF. Certaines ont sans doute été réalisées dans les conditions voisines des vôtres. Consultez vos techniciens.

. Résidus de récolte du précédent

CULTURES PRECEDANT LE BLE		UNITES
Betterave	Feuilles enfouies	30
	Feuilles enlevées	0
Céréales (blé, orge, avoine) paille enlevées	avec engrais vert	20
	sans engrais vert	0
paille enfouies	avec engrais vert	0
	sans engrais vert	-20
Colza, pois, tournesol, soja		20
Légumineuses (trèfle-luzerne), pomme de terre, tabac		60
Maïs	ensilage	0
	grain	-20 à -40*
Vieille prairie (+ de 6 ans)	Retournée avant le 1er septembre	100
	Retournée après le 1er septembre	60
Jeune prairie (3 à 6 ans)	Retournée avant le 1er septembre	60
	Retournée après le 1er septembre	40
Prairie (1 à 2 ans)	Retournée avant le 1er septembre	30
	Retournée après le 1er septembre	20

* selon le rendement du maïs.

. Humus

TYPES DE SOL	Sol calcaire	Sol caillouteux non calcaire	Sol non caillouteux non calcaire
Quantité en unités	30	40	50

. Anciens retournements de prairies (datant de plus d'un an avant le semis du blé)

TEMPS ECOULE ENTRE LE RETOURNEMENT ET LE SEMIS DU BLE	TYPE DE PRAIRIE (en unités)		
	VIEILLE PRAIRIE (+ de 6 ans)	JEUNE PRAIRIE (de 3 à 6 ans)	PRAIRIE de 1 à 2 ans
1 AN	100	60	20
2 ANS	60	40	0
3 à 4 ANS	40	20	0
5 à 10 ANS	20	0	0

. Apports de fumier ou de lisier

A) APPORTS SUR LES CULTURES PRECEDANT LE BLE

	NATURE	FUMIER		LISIER BOVIN NON DILUE		LISIER PORC NON DILUE	
	Importance par ha	30 T	60 T	30 m³	60 m³	30 m³	60 m³
FREQUENCE DES APPORTS	Tous les 2 ans	20	50	20	40	10	20
	Tous les 3 ans	10	30	10	30	0	10
	Tous les 6 ans	0	10	0	10	0	0

(en unités)

B) APPORTS JUSTE AVANT LE SEMIS DU BLE

NATURE	FUMIER		LISIER BOVIN NON DILUE		LISIER PORC NON DILUE	
	30 T	80 T	30 m³	60 m³	30 m³	60 m³
	20	40	30	60	50	100

(en unités)